

## **Ministère des Finances Canada**

### **Soins de santé publique solides**

#### **Document d'information**

**Le 7 avril 2022**

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement fédéral a investi plus de 69 milliards de dollars – et affectera d'autres fonds au cours des prochaines années – pour diriger une réponse fédérale, provinciale et territoriale coordonnée afin de lutter contre la COVID-19 et de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Le financement comprend 1,2 milliard de dollars aux provinces et aux territoires dans le cadre de l'*Accord sur la relance sécuritaire* dans le but de renforcer la capacité en soins de santé, d'appuyer les personnes qui éprouvent des problèmes de santé mentale et de consommation de substances et de fournir plus de 600 millions de dollars en soutien aux soins de santé mentale novateurs pour les Canadiens. Figure également dans le financement un supplément de 6,5 milliards au Transfert canadien en matière de santé pour aider les provinces et les territoires à répondre à la pandémie.

Parallèlement à la collaboration continue du gouvernement fédéral avec les provinces et les territoires relativement aux investissements dans les soins de santé, le budget de 2022 prend des mesures immédiates pour réduire les retards dans les chirurgies et les procédures médicales, améliorer l'accès des Canadiens aux soins de santé mentale dont ils ont besoin et continuer de renforcer le système de soins de santé.

#### **Réduire les retards dans les chirurgies et les procédures médicales**

Comme les hôpitaux ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour répondre aux hausses soudaines de cas de COVID-19, Santé Canada estime que près de 700 000 procédures médicales ont été annulées ou retardées.

Le 25 mars 2022, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'accorder aux provinces et aux territoires un financement supplémentaire de 2 milliards de dollars au moyen d'un supplément au Transfert canadien en matière de santé pour combler ces retards. Ce financement s'ajoutera au soutien de 4 milliards versés en 2020-2021, à mesure que les provinces et les territoires s'affairent à éliminer les retards dans les chirurgies et les procédures médicales, et à fournir aux Canadiens les soins de santé qu'ils méritent.

#### **Soins dentaires pour les Canadiens**

Consulter un dentiste est important pour la santé, mais peut coûter cher. Un tiers des Canadiens n'ont pas d'assurance dentaire et, en 2018, plus d'un Canadien sur cinq a déclaré qu'il a évité d'obtenir des soins dentaires en raison du coût.

- Le budget de 2022 propose d'accorder un financement de 5,3 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 1,7 milliard de dollars par la suite, pour offrir des soins dentaires aux Canadiens. Le régime couvrira d'abord les personnes de moins de 12 ans en 2022 et sera ensuite élargi aux moins de 18 ans, aux aînés et aux personnes en situation de handicap en 2023. La mise en œuvre complète du régime est prévue pour 2025. Le programme sera limité aux familles ayant un revenu annuel inférieur à 90 000 \$, et toute personne ayant un revenu annuel inférieur à 70 000 \$ n'aura pas à payer de quote-part.

### **Accroître la remise de prêt d'études pour les médecins et le personnel infirmier dans les communautés rurales et éloignées**

En raison notamment de la pénurie de médecins et de personnel infirmier, beaucoup trop de communautés rurales, comme celles en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, n'ont toujours pas les soins de santé primaires dont elles ont besoin.

- Afin d'aider à attirer davantage de travailleurs de la santé dans les communautés qui en ont le plus besoin, le budget de 2022 propose d'accorder un financement de 26,2 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2023-2024, et de 7 millions par la suite, afin d'augmenter de 50 % le montant maximal d'exonération des prêts d'études canadiens. Cette mesure se traduira par une remise de prêt d'études pouvant atteindre 30 000 \$ pour le personnel infirmier et 60 000 \$ pour les médecins travaillant dans des communautés rurales ou éloignées mal desservies.
- Le gouvernement entreprend également une étude afin de s'assurer que la définition de communautés rurales, dans le cadre du programme, n'exclut pas certaines communautés dans le besoin.

### **Recherche sur les répercussions à long terme de la COVID-19**

Les scientifiques et les chercheurs ont dû parcourir un long chemin pour arriver à comprendre comment traiter et prévenir la COVID-19. Toutefois, il faut encore chercher à mieux comprendre ses répercussions à long terme sur de nombreux Canadiens ainsi que sur le système de soins de santé.

- Le budget de 2022 propose de fournir un financement de 20 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour appuyer d'autres recherches sur les répercussions à long terme des infections à la COVID-19 chez les Canadiens, ainsi que sur les répercussions plus générales de la COVID-19 sur les systèmes de santé et de soins de santé.

### **Améliorer la recherche sur la démence et la santé du cerveau au Canada**

Environ un aîné canadien sur quatre âgé de plus de 85 ans reçoit un diagnostic de démence. Les effets de cette maladie sur les personnes vivant avec une démence et ceux qui s'occupent d'elles peuvent être dévastateurs.

- Le budget de 2022 propose de fournir un financement de 20 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour déployer des efforts pour accroître les connaissances sur la démence et la santé du cerveau, améliorer le traitement et les résultats chez les personnes aux prises avec des problèmes de démence ainsi que pour évaluer et traiter les répercussions sur la santé mentale des aidants naturels et les différents modèles de soins.

### **Appuyer le bien-être des Canadiens grâce au Portail Espace Mieux-être Canada**

Depuis avril 2020, plus de deux millions de personnes partout au Canada ont pu avoir accès à de l'aide et à des renseignements gratuits par l'intermédiaire du portail Espace mieux-être Canada. Les enfants et les jeunes représentent près de 50 % des utilisateurs, et 42 % des utilisateurs de SMS se sont identifiés comme membres de la communauté LGBTQ2.

- Le budget de 2022 propose un financement de 140 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour le portail Espace Mieux-être Canada, afin que ce portail puisse continuer à offrir à la population canadienne des outils et des services en matière de santé mentale et de mieux-être.

### **Lutter contre la crise des opioïdes**

Une hausse des surdoses et des décès liés aux opioïdes depuis le début de la pandémie a bouleversé des communautés d'un bout à l'autre du pays. En 2021, de nombreuses administrations ont malheureusement signalé un nombre record de décès liés aux opioïdes.

- Le budget de 2022 propose de fournir un financement de 100 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2022-2023, pour le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances, afin de soutenir la réduction des méfaits, les traitements et la prévention au niveau communautaire.

Ce financement s'ajoute aux 116 millions de dollars prévus dans le budget de 2021 et aux 66 millions de dollars annoncés dans l'*Énoncé économique de l'automne* de 2020 pour le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances.

*Reproduit avec l'autorisation du ministère des Finances, 2022*